Compétitions : synthèse chronologique
Clubs

Je souhaite engager ou désengager un gymnaste avant la date de forclusion

Date de forclusion

J-60 — **J-15** — **J-10** — **J-5** — **J-3** — **J** — **+48H**

Engagement et désengagement
gymnaste et juges (selon règlementation en vigueur)

Le e-carnet de juge

Limite paiement droit d'engagement

Limite modification équipe GAM / GAF

Limite modification groupe Synchro TR

Juge club absent = **amende**

Paiement hors délai = **amende** à régler avant la compétition

(si non les gymnastes ne pourront pas participer)

Déclaration de forfait

	Droit d'engagement	**Amende**
Forfait justifié envoyé au gestionnaire de la compétition (sous 48h)	oui	non
Forfait non justifié	oui	oui

Je souhaite déclarer forfait

Tout club engagé doit être en capacité de fournir un juge pour la catégorie donnée.
Le montant des amendes est précisé dans la brochure administrative.
Les dates de déclaration de forfait et limite de paiement sont également précisées dans le tableau des compétitions par discipline.

FÉDÉRATION FRANÇAISE Gym
COMITÉ RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ